

5 – 2024 – Pacte de Majorité

Conformément à la loi, les groupes « *Avec le Bourgmestre* » et « *Les Engagés* » se sont associés pour la législature 2024-2030 dans un pacte de majorité déposé le 18 octobre et proposé au vote du nouveau Conseil communal lors de son installation le 2 décembre. Ensemble, ils forment une majorité de 14 sièges sur 25 au Conseil communal.

Selon cet accord :

A. Leurs priorités :

1. 🌳 Défendre le caractère rural de la commune en maîtrisant l'urbanisation et en végétalisant les espaces de vie.
2. 🛣️ Créer un véritable plan « routes » afin d'améliorer la qualité du réseau routier communal et régional en synergie avec la Région wallonne.
3. 🚦 Lutter contre les excès de vitesse.
4. 💧 Continuer la mise en œuvre du plan « anti-inondations » afin de protéger les habitants au maximum.
5. 📖 Promouvoir un enseignement de qualité et lutter contre le harcèlement scolaire.
6. 🧑‍🎓 Renforcer les services aux enfants et aux jeunes.
7. 🌞 Veiller à la propreté et favoriser l'embellissement de l'ensemble des villages.

B. Composition du Collège communal :

Fonctions	Noms	Attributions
Bourgmestre	Benjamin HOUET	Sécurité, manifestations publiques, plan anti-inondations, personnel, communication.
1^{er} Échevin	Yves TRILLET	Culture, sports, nouvelles technologies, tourisme et tutelle sur le CPAS.
2^e Échevine	Véronique DELMAL	Enseignement, État civil, population et cultes.
3^e Échevine	Virginie DENIS	Petite enfance, enfance, jeunesse, seniors, participation citoyenne et finances.
4^e Échevin	François KLARZYNSKI	Travaux, mobilité, voiries, énergie, climat, patrimoine et agriculture.
5^e Échevin	Benoît DETHIER	Urbanisme, aménagement du territoire, développement économique et environnement.
Présidente du CPAS	Amélie LEMOINE	CPAS, actions de solidarité, cohésion sociale, emploi, santé et bien-être animal.